



Comité de Quartier Sainte-Croix

Compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2022

La réunion débute à 20h30 et se déroule en présence de :

Marie SAYERSE : Éluée référente

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers (absente-excusee)

Flora LAPERNE : Conseillère municipale

Emmanuelle GRACIA : Éluée référente (absente-excusee)

Adresses mails : e-gracia@oloron-ste-marie.fr
 m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
 ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

PUBLIC : 16 personnes

1) Présentation du service Cadre de vie par David LADEUIX

À la demande des riverains, les membres du comité de quartier ont demandé à David LADEUIX, Directeur adjoint des Services Techniques, de venir présenter le service Cadre de vie.

Les questions étaient axées sur l'organisation, l'organigramme et les éventuels calendriers de fonctionnement.

Les participants demandent notamment le calendrier des tontes de l'année 2023.

David LADEUIX répond que le calendrier est impossible à tenir du fait des aléas des urgences, des éventuels arrêts de travail, des congés, du temps, etc.

Un calendrier pour le ramassage des feuilles existe. Cependant, en raison de la météo ou des urgences, il ne peut pas être toujours respecté.

Toutefois, les riverains constatent une amélioration.

En conclusion, pour toute demande, une seule porte d'entrée : les services techniques au 05 59 39 28 97.

2) Questions / Réponses

Point 48 : Rue de la filature – porche du Biscondeau

a) Suite à plusieurs incidents ou accidents aux entrées du porche (qui font bouger la structure), il est demandé de mettre des « chasses roues », signalisations et autres.

David répond que la signalisation, le gabarit y sont déjà. Voir comment ce point peut être amélioré.

Réponse : Tous les dispositifs réglementaires gérés par la Collectivité ont été mis en place.

b) Le passage piéton est à retracer.

Réponse : Le passage piéton sera retracé début janvier 2023, suivant la météo.

c) Des touristes ont fait remarquer la présence d'herbes hautes dans les escaliers et l'absence de fleurs cette année.

Réponse : Autrefois, il y avait des rosiers qui n'étaient pas suffisamment entretenus. Les services techniques vont prendre en compte cette demande en se souciant de l'entretien à venir.

Un projet va être proposé pour le bas du Biscondau, en dessous de la Filature vers le Gave.

L'escalier a été désherbé par les jeunes du Centre Social. 3 semaines plus tard, il y avait de nouveau de l'herbe et ce, sur une période estivale de sécheresse.

d) La table en bois située au bord du gave est en mauvais état.

Réponse : La table sera remplacée début janvier 2023 si elle est non réparable.

Point 49 : Rue Dalmais

a) La terrasse du café en bas de la rue empiète sur le trottoir, ainsi que la pause de jardinières. Les gens sont obligés de passer sur la route.

Réponse apportée lors de la réunion : Un courrier a été envoyé au cafetier.

b) Présence de containers en bas de la rue, côté gauche, ce qui est dangereux pour la circulation.

Réponse : Information bien transmise au SICTOM.

c) Toujours des dépôts sauvages dans cette rue et ailleurs en ville.

Réponse : Les dépôts sauvages ne sont pas réglementaires et désorganisent sérieusement le Service Cadre de Vie. Une réflexion est en cours avec les élus pour solutionner ce problème.

d) Présence de nombreux moustiques au niveau des regards. Ceux-ci n'ont pas de décantation et l'eau stagne.

Réponse apportée lors de la réunion : Les regards sont anciens et coûteraient trop cher à remplacer. Le service assainissement va installer des voiles ainsi que des démoustiquants bio autorisés, qui détruisent les larves. Celles du moustique tigre s'avèrent résistantes.

Point 50 : Bitète

Les travaux d'Eurovia sont terminés depuis longtemps mais les panneaux n'ont pas été enlevés.

Réponse : Marie-Lyse BISTUÉ s'en est occupée dès le lendemain de la réunion. Les panneaux ont été enlevés.

Point 51 : Rue Labarraque

Au niveau du n°12, la société Coréba a sectionné le câble internet d'orange depuis le lundi 7 novembre. Orange doit se déplacer chez un particulier.

Réponse apportée lors de la réunion : David LADEUIX s'en est occupé dès le lendemain de la réunion.

Point 52 : Rue d'Aspe

Le parking est de nouveau envahi par des camions et voitures sur cales. Des vidanges et de la mécanique sont à nouveau faites sur ce parking. La Police Municipale peut-elle intervenir ?

Réponse : La Police Municipale va de nouveau intervenir.

Point 53 : Parcours santé

Les cochons de Saint-Pée mangent dans la boue. Est-il possible d'acheter une auge en ciment ?

Réponse : La présence des cochons dans cet enclos est remis en question.

3) Informations

La rue Labarraque est en double sens depuis le 28 octobre avec une circulation alternée. La rue Ampère est quand à elle fermée.

L'animation du quartier avec les bistrotts éphémères a été une réussite. À refaire avec une animation le soir.

En l'absence de correspondant, le compte-rendu est rédigé par Marie SAYERSE et Flora LAPERNE.

À l'issue de cette réunion, une nouvelle correspondante de quartier est désignée. Il s'agit de Madame Claudine DUCLOS.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : jeudi 2 février 2023 à 20h00 au Centre Social La Haüt